



Demande d'autorisation de sortie de territoire d'une équipe affiliée à la F.F.R

Cette demande doit être adressée au minimum 15j en amont de la manifestation, à la ligue régionale pour avis favorable avant validation de la F.F.R.

Liste des pièces à fournir :

La demande d'autorisation ci-dessous dûment complétée

L'autorisation de la fédération étrangère (ce document peut être transmis au plus tard la veille de la manifestation)

Club demandeur (Nom + Code Club) :

Nom et prénom du demandeur :

Téléphone et adresse mail du demandeur :

La demande concerne : Une rencontre amicale Un tournoi amical

INFORMATIONS RELATIVES A L'EQUIPE QUI SE DEPLACE					
Nom Club/Rassemblement :					
Code Club/Rassemblement :					
Classe d'âge					
Masculins :	18 ans et plus	Moins de 19 ans		Moins de 16 ans	
Féminines :	18 ans et plus	Moins de 18 ans			
EDR :	M14/M15F	M12	M10	M8	M6

INFORMATIONS RELATIVES A LA MANIFESTATION				
Nom du club organisateur :				
Nom du tournoi (le cas échéant) :				
Date de la manifestation :				
Ville :			Pays :	
Rugby à XV	Rugby à X	Rugby à 7	Rugby à 5	Rugby Loisir

VALIDATION	
Club demandeur	Ligue régionale
Date, signature et tampon	Avis favorable OUI NON
	Date, signature et tampon

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

Siège Social : 3-5 rue Jean de Montaigu - 91463 Marcoussis cedex - Tel : 01 69 63 64 65 - Fax : 01 69 63 67 57 - www.ffr.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en date du 27 novembre 1922 - Siret 78440581300089 - CODE APE 9319Z - TVA FR 70784405813